

FOOT



Vienne



hebdo

N° 668 – Vendredi 9 janvier 2026

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat - 86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaires.....	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 7
Avis aux éducateurs	p. 8
Matchs reportés.....	p. 10
Poules Jeunes et Féminines.....	p. 12
PV Commission Litiges.....	p. 19
Informations diverses	p. 24

AGENDA DE LA SEMAINE

Samedi 10 janvier :

- Plateaux Futsal Jeunes n°1

Lundi 12 janvier :

- Réunion des clubs de D1
- Commission du Respect et de la Prévention

Lundi 12 et mardi 13 janvier :

- Formation DF Coach Séniors à Parthenay (79)

Mardi 13 janvier :

- Commission des Jeunes
- Commission des Terrains
- Commission de Discipline

Mercredi 14 janvier :

- Stage détection U13G à Béruges
- Stage détection U12-U13F à Migné-Auxances
- Commission Sportive
- Commission Litiges et Contentieux
- Commission d'Appel

Jeudi 15 janvier :

- Commission Féminine

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



EDITO DU PRÉSIDENT

À l'heure où s'achève une année une nouvelle fois intense, dynamique et porteuse d'évolutions majeures, je souhaite adresser à chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux pour la nouvelle Année 2026 !

Trois chantiers structurants vont rythmer nos travaux et mobiliser l'ensemble du territoire :

- la révision du règlement des accessions et relégations,
- la modernisation de nos coupes départementales,
- et la réflexion engagée autour des mini-championnats et des modes de classement.

Ces dossiers, travaillés collectivement par des groupes réunissant les forces vives de notre District, donneront lieu à des propositions fortes lors de notre Assemblée Générale d'été. Ils incarnent ce que nous souhaitons continuer à bâtir : un football concerté, partagé, coconstruit.

Cette saison a aussi été marquée par une avancée importante dans le domaine de l'arbitrage, avec l'arrivée de Tanguy FLOZE, notre nouveau conseiller technique. Grâce au soutien de la FFF et des clubs, ce renforcement nous permettra de mieux recruter, former et fidéliser nos arbitres, maillon essentiel de nos compétitions.

Au niveau national, la Fédération Française de Football a ouvert une réflexion ambitieuse avec la Convention Nationale du Football. Dans ce cadre, une annonce majeure vient éclairer notre avenir : l'augmentation significative des aides dédiées au football amateur, qui passeront de 106 à 151 millions d'euros entre 2024/2025 et 2028/2029.

C'est une excellente nouvelle pour nos clubs, pour nos bénévoles, pour les jeunes qui découvrent la passion du football dans nos structures. Cette dynamique renforcera nos projets et notre capacité d'accompagner le développement du football sur nos territoires.

En cette nouvelle saison qui s'ouvre, je souhaite que nous continuions à œuvrer ensemble pour un football départemental ambitieux, formateur, accueillant et responsable. Un football qui rassemble, qui transmet et qui fait battre le cœur de nos clubs.

Je tiens à remercier très chaleureusement l'ensemble des clubs, dirigeants, éducateurs, arbitres, bénévoles et partenaires, mais également mes collègues élus du Comité de direction et membres cooptés du District, ainsi que l'ensemble des salariés, pour leur engagement constant, leur professionnalisme et leur soutien de chaque instant. Vous êtes les forces vives qui permettent à notre football de progresser chaque jour.

Que cette année soit porteuse de réussite sportive, de passion partagée, de projets solides et de belles émotions humaines.

Très sportivement,

Le Président du District,
Stéphane BASQ



PARTENAIRE

Réseaux de lumière

Éclairage, mise en lumière ou illuminations festives, Citeos Poitiers, entreprise de la société Ancelin, accompagne ses clients dans leurs projets de réseaux de lumière.



Bureau d'études

[Bureau d'études](#) →



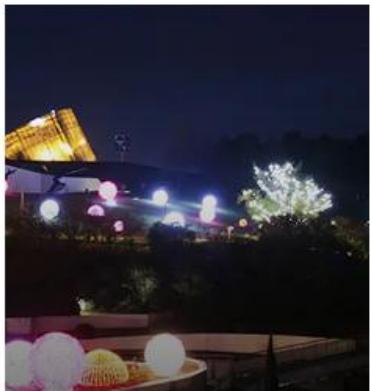
Éclairage public et sportif

[Éclairage public et sportif](#) →



Mise en valeur du patrimoine

[Mise en valeur du patrimoine](#) →



Illuminations festives

[Illuminations festives](#) →



Equipements Urbains Dynamiques

[Equipements Urbains Dynamiques](#) →



Infrastructure de recharge de véhicule électrique

[Infrastructure de recharge de véhicule électrique](#) →

Pour accéder à leur site : <https://www.ancelinreseaux.fr/>



AVIS AUX CLUBS

DATES À RETENIR

- **Samedi 10 janvier** : Plateaux Futsal Jeunes n°1
- **Lundi 12 janvier** : Réunion des clubs de D1
- **Lundi 12 et mardi 13 janvier** : Formation Coach Séniors à Parthenay (79) – Semaine 1
- **Mercredi 14 janvier** :
 - Stage détection U13G à Béruges
 - Stage détection U12 et U13F à Migné-Auxances
- **Samedi 17 janvier** : Plateaux Futsal Jeunes n°2
- **Samedi 17 et dimanche 18 janvier** : Formation Initiale d'Arbitres à Poitiers
- **Lundi 19 janvier** :
 - Centre de perfectionnement U12-U13 Gardien de but à Neuville de Poitou
 - CFI Séniors à Verrières
- **Jeudi 22 janvier** : Certification CFF2 à Poitiers
- **Vendredi 23 janvier** : Formation arbitre de club au District
- **Samedi 24 janvier** :
 - Plateaux Futsal Jeunes n°3
 - Suite de la Formation Initiale d'Arbitres des 17 et 18 janvier
- **Mardi 27 janvier** : Certification CFF3 à Beaumont
- **Mercredi 28 janvier** : Détection U13G (lieu à définir)
- **Jeudi 29 et vendredi 30 janvier** : Formation Responsable École de Foot à Poitiers – Semaine 2
- **Samedi 31 janvier** : Plateaux Futsal Jeunes n°4
- **Lundi 2 février** : Centre de perfectionnement U12-U13 Gardien de but à Neuville de Poitou
- **Samedi 7 février** : Plateaux Futsal Jeunes n°4

PROCÉDURE FORFAIT / ARRÊTÉ

Nous nous permettons de vous rappeler que les clubs faisant forfait ou étant impactés par un arrêté municipal posé sur leur(s) terrain(s) sont chargés de prévenir leur(s) adversaire(s) et le ou les arbitre(s) officiel(s) (si désignation il y a) à partir du vendredi à 17h30.

Si les adversaires sont bien prévenus, les arbitres officiels sont parfois oubliés, occasionnant la prise en charge des frais kilométriques par les clubs recevants concernés.

Procédure pour connaître l'adresse email de l'officiel désigné :

Il faut aller dans Footclubs et dans l'onglet Epreuves – autres compétitions > rencontres, préciser les dates dans « matchs du », puis cliquer sur la date du match souligné. L'email de l'officiel désigné apparaît alors.

À noter qu'en passant par le nouveau module sur Footclubs (épreuves puis compétitions officielles), il n'est toujours pas possible de consulter l'email de l'officiel désigné.

REPORT DES RENCONTRES DÉPARTEMENTALES DES 10 ET 11 JANVIER 2026

En raison des conditions météorologiques et du nombre d'arrêtés municipaux déjà reçus, le District de la Vienne de Football a pris la décision de reporter toutes les rencontres départementales prévues du vendredi 9 au dimanche 11 janvier 2026.

Certaines rencontres, lorsque les deux équipes ne sont pas programmées en coupes, sont reportées dès la semaine prochaine, voir tableau des reports pages 10 et 11.

Les rencontres Futsal jeunes sont quant à elles maintenues.



FUTSAL JEUNES – AIDE À L'ORGANISATION

Dans le cadre du développement de la pratique Futsal, le District de la Vienne proposera pour la quatrième saison consécutive cette pratique à différentes catégories de jeunes (U6 à U18, garçons et filles).

Pour rappel, nous avons pu faire jouer plus de 5000 jeunes l'an dernier à la même période.

Vous êtes éducateurs ou dirigeants, vous êtes intéressés pour nous aider à organiser cette opération cette saison, vous pouvez vous inscrire via le lien suivant : <https://urls.fr/TKhcUA>

Nous essayerons de vous positionner du mieux possible, en fonction de votre situation géographique.

PLATEAUX FUTSAL JEUNES – SAMEDI 10 JANVIER 2026

Adresses des gymnases accueillant les différents plateaux :

- **Pressac (86460)** – 43, rue du Bois de la Jarte
- **Lussac-les-Châteaux (86320)** – Rue de la Couture
- **Saint-Savin (86310)** – Rue Prosper Mérimée
- **Jaunay-Marigny (86130)** – 2, avenue du Parc du Futur
- **Quinçay (86190)** – 1, place du Champ de Bataille
- **Monts-sur-Guesnes (86420)** – Centre-bourg
- **Saint-Martin-la-Pallu – Vendevre (86380)** – Route de Jaunay-Clan
- **Les Trois-Moutiers (86120)** – Le Bourg
- **Moncontour (86330)** – 5, impasse du Havre
- **Latillé (86190)** – Rue du Gymnase
- **Montmorillon (86500)** – Rue Saint-Nicolas
- **Ingrandes (86220)** – Rue René-Descartes
- **L'Isle-Jourdain (86150)** – Avenue de Bel-Air
- **Châtellerault – Gymnase Branly (86100)** – Rue Édouard Branly
- **Civray (86400)** – Rue Guy Texereau
- **Valence-en-Poitou – Couhé (86700)** – 20, rue Hemmoor
- **Saint-Maurice-la-Clouère (86160)** – Rue Désiré Bienvenu
- **Civaux (86320)** – Route du Fond d'Orveau
- **Valdivienne (86300)** – Les Genêts
- **Thuré (86540)** – Rue Pierre-de-Coubertin

Règlement Challenges Futsal U11F et U11G + Feuille de licences : <https://urls.fr/pdBZnG>

Règlement Critérium Futsal + Feuille de licences : <https://urls.fr/6PF0FK>

Règlement plateaux amicaux Futsal + Feuille de licences : <https://urls.fr/eUDtol>

	10-janv	17-janv	24-janv	31-janv	7-févr	14-févr	21-févr
U11F FL	X	T1 (13)	T2 (8) + 5E	X	X	X	Finale (4)
Critérium Futsal U13F	T1 (12)	T2 (8)	T3 (4)	X	X	X	Finale (2)
U13F Amicaux	X	4E	X	X	X	X	
Critérium Futsal U15F	X	T1 (10)	T2 (8)	X	T3 (4)	X	Finale (2)
U15F Amicaux	X	X	X	X	6E		
Critérium Futsal U18F	X	T1 (8)	T2 (4)	X	X	X	Finale (2)
U18F Amicaux	X	X	4E	X	X	X	
U11 FL	T1 (49)	T2 (32)	T3 (16)	T4 (8)	R	R	Finale (4)
U11 Amicaux	X	X	X	32 R + 17 E du T1	32 R + 17 E du T1	X	
Critérium Futsal U13	T1 (40)	T2 (32)	X	T3 (16)	T4 (8)	X	Finale (4)
U13 Amicaux	23 R	X	X	23R + 8E du T1	X	X	
Critérium Futsal U15	T1 (27)	T2 (16)	X	X	T3 (8)	X	Finale (4)
U15 Amicaux	13 R	13 R + 11E du T1	X	X	X	X	
Critérium Futsal U18	T1 (11)	T2 (8)	X	X	T3 (4)	X	Finale (2)
U18 Amicaux	5 R	5 R + 3 E du T1	X	X	X	X	

R : Equipes Réserves E : Equipes Eliminées



PRESSAC	CRÉNEAU 1 9H30-11H30	CRÉNEAU 2 11H30-13H30	CRÉNEAU 3 14H00-16H00	CRÉNEAU 4 16H00-18H00
	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G GJ Foot Sud 86 1 Valence en Poitou OC 1 Ligugé 1 Vivonne 1	FUTSAL U13 AMICAUX GJ Foot Sud 86 2 GJ Val de Clouère 2 St Benoit / Ligugé 2 GJ Espoir Sud Poitiers 2	FUTSAL U15 AMICAUX St Savin / Vicq 2 GJ VVM Chauvigny 2 GJ Montasèvres 2 Nieul l'Espoir 2 GJ 3 Vallées 86 2	FUTSAL U15 GJ Val de Vonne 1 Vivonne / Biard 1 Valence en Poitou OC 1 GJ Espoir Sud Poitiers 1 Nieul l'Espoir 1
LUSSAC LES CHÂTEAUX	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G GJ 3 Vallées 86 1 Nieul l'Espoir 1 Poitiers ASAC 1 Nouaillé 1	FUTSAL U13 AMICAUX GJ 3 Vallées 86 2 GJ Montasèvres 2 Migné Auxances 2 Vouneuil Béruges 2	FUTSAL U13 F Ligugé 1 GJ VVM Chauvigny 1 Nieul l'Espoir 1 Poitiers 3 Cités 1	FUTSAL U13 F Montmorillon 1 GJ VVM Chauvigny 2 La Chapelle Bâton 1 Lusignan 1
SAINT SAVIN	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G Vicq / St Savin 1 GJ CSP 1 GJ VVM Chauvigny 1 Valdivienne 1 Ent. Availles. Bonneuil. Cenon. Vouneuil 1			
JAUNAY MARIGNY	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G Jaunay Marigny 1 GJ Avenir 86 1 Chasseneuil St Georges 1 Naintré 1	FUTSAL U13 AMICAUX Jaunay Marigny 2 GJ Avenir 86 2 Thuré Besse 2 GJ Cap Haut Poitou 2	FUTSAL U15 AMICAUX Jaunay Marigny 2 Poitiers ASAC 2 Vouneuil Béruges 2 Poitiers CEP 2	FUTSAL U18 AMICAUX Jaunay Marigny 2 Buxerolles 2 GJ Montasèvres 2 GJ Avenir 86 2 GJ VVM Chauvigny 2
QUINÇAY	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G GJ Sud Haut Poitou 1 Buxerolles 1 Neuville 1 St Benoit 1	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G Poitiers 3 Cités 1 Biard 1 Vouneuil Béruges 1 Smarves Iteuil 1	FUTSAL U13 Vouneuil Béruges GJ Espoir Sud Poitiers 1 GJ Val de Clouère 1 GJ Sud Haut Poitou 1	FUTSAL U13 F GJ Sud Haut Poitou 1 Neuville 1 Buxerolles 1 SO Châtelaerault 1
MONT S/ GUESNES	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G Loudun 1 Nord Vienne / Sammarçolles 1 UCSE 1 Ozon 1	FUTSAL U13 Poitiers CEP 1 Sammarçolles / Nord Vienne 1 UCSE 1 Migné Auxances 1	FUTSAL U15 AMICAUX Loudun 2 GJ Avenir 86 2 A.S.M. / Sammarçolles / Nord Vienne 2 UCSE / Thuré / Colombiers 2	À DÉFINIR
VENDEUVRE - ST MARTIN LA PALLU				
LES TROIS MOUTIERS				
MONCONTOUR	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G A.S.M. 1 GJ Dissay Beaumont 1 St Léger de Montrillais 1 GJ Cap Haut Poitou 1	FUTSAL U13 Jaunay Marigny 1 A.S.M. 1 Biard 1 GJ Dissay Beaumont 1	FUTSAL U18 Mignaloux Beauvoir 1 Chasseneuil St Georges 1 GJ Cap Haut Poitou 1 St Benoit 1	FUTSAL U15 VVM Chauvigny 1 GJ Montasèvres 1 Buxerolles 1 Chasseneuil St Georges 1 GJ CSP 1



FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G	
GJ Val de Vonne 1	
Migné Auxances 1	
Fontaine le Comte 1	
Mirebeau 1	

FUTSAL U13 AMICAUX	
GJ Sud Haut Poitou 2	
Neuville 2	
GJ Val de Vonne 2	
GJ Dissay Beaumont 2	

FUTSAL U15	
GJ Sud Haut Poitou 1	
Vouneuil Béruges 1	
Poitiers CEP 1	
Ligugé / St Benoît 1	

FUTSAL U18	
Buxerolles 1	
Migné Auxances 1	
Vouneuil Béruges 1	



FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G	
Montmorillon 1	
Mignaloux Beauvoir 1	
Poitiers CEP 1	
GJ Montasèvres 1	

FUTSAL U13 AMICAUX	
Montmorillon 2	
Poitiers ASAC 2	
GJ VVM Chauvigny 2	
Nieul l'Espoir 2	
Buxerolles 2	

FUTSAL U15	
Montmorillon 1	
St Savin / Vicq 1	
Valdivienne 1	
GJ 3 Vallées 86 1	

FUTSAL U18	
Montmorillon 1	
GJ 3 Vallées 86 1	
GJ VVM Chauvigny 1	



FUTSAL U13	
GJ VVM Chauvigny 1	
Naintré 1	
Ent. Bonneuil. Vouneuil. Cenon. Availles 1	
GJ Avenir 86 1	

FUTSAL U13	
Thuré Besse 1	
GJ Antoigné Ingrandes 1	
Neuville 1	
GJ CSP 1	



FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G	
Adriers - Usson Isle 1	
Saugé 1	
GJ Val de Clouère 1	
Stade Poitevin 1	

FUTSAL U13	
Montmorillon 1	
Nieul l'Espoir 1	
GJ 3 Vallées 86 1	
St Savin 1	



FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G	
SO Châtellerault 1	
Portugais Châtellerault 1	
Thuré Besse 1	
GJ Antoigné Ingrandes 1	

FUTSAL U13	
SO Châtellerault 1	
GJ Montasèvres 1	
Valdivienne 1	
Poitiers ASAC 1	



12:30	FUTSAL U13	14:30
	Valence en Poitou 1	
	GJ Val de Vonne 1	
	Vivonne 1	
	GJ Foot Sud 86 1	

LE PLANNING DES DIFFÉRENTS PLATEAUX PRÉVUS LE SAMEDI 17 JANVIER SERA TRANSMIS LUNDI 12 JANVIER

FORMATION INITIALE D'ARBITRES À POITIERS - 17,18 ET 24/01/2026

Pour rappel, la troisième (et dernière) formation initiale d'arbitre à Poitiers se déroulera les 17, 18 et 24 janvier prochains. Il reste encore une dizaine de places.
N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Pour s'inscrire, rendez-vous sur ce lien : <https://www.malfna.fr/formations-darbitres/>

Tutoriel qui pourra vous aider pour l'inscription : <https://www.malfna.fr/wp-content/uploads/2025/08/Explication-inscription-en-ligne.pdf>

En cas de problème, n'hésitez pas à contacter l'IR2F : ir2f@fna.fff.fr

FORMATION ARBITRE DE CLUB

Une dernière session de formation d'arbitre de club (anciennement arbitre auxiliaire) a été programmée :

- **VENDREDI 23 JANVIER 2026 au District de la Vienne de Football** – début 19h00 fin prévue vers 20h30,

Inscription obligatoire via le formulaire suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe8NVHgz28jnvco9o2CVaCPDhykVqTsu8XagbmJG8wY1LAwg/viewform?usp=publish-editor>



AVIS AUX ARBITRES

FORMATIONS INITIALES D'ARBITRE

FIA :

Les dates des formations initiales d'arbitre ont été publiées. Pour votre information et si vous souhaitez en parler au sein de votre club, encore une session aura lieu à Poitiers.

- Session 3 : 17 et 18/01/2026 + 24/01/2026

Aide à l'inscription : <https://urls.fr/8i9yBB>

RAPPELS

1. Indisponibilités :

En cas d'indisponibilité pour une désignation du vendredi à 17h30 au dimanche midi uniquement, nous vous rappelons qu'il est impératif de prévenir l'astreinte arbitrage. Passé ce délai, il est impératif de contacter directement le club recevant. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site du District, dans l'onglet clubs. Le numéro de l'astreinte à contacter est le 06.88.57.90.08. Pour faciliter le travail de l'astreinte, merci de signaler vos indisponibilités jusqu'au dernier moment.

Par exemple, si vous êtes désigné le dimanche et que vous prévoyez tardivement un engagement le samedi, ou inversement, merci de vous mettre indisponible « en direct » afin de ne pas être sollicité pour combler un désistement de dernière minute.

2. Problèmes Techniques :

Nous rencontrons toujours des problèmes techniques émanant de la FFF concernant l'affichage des faits disciplinaires et les changements sur les feuilles de match informatisées. Nous tenons à rappeler qu'en cas d'exclusion, le rapport disciplinaire doit être adressé au District de la Vienne de football via la commission de discipline (**48 heures maxi**), même si celui-ci n'apparaît plus sur le Portail des Officiels.

3. Contact avec Tanguy FLOZE :

Enfin, nous précisons que les missions de Tanguy FLOZE, notre conseiller territorial en arbitrage arrivé début septembre, consistent principalement au recrutement, à la fidélisation et la formation d'arbitres stagiaires.

Pour le contacter : district@foot86.fff.fr

INFORMATIONS DIVERSES

- La mise à jour des Lois du Jeu et des questions / réponses est sur le site de la Fédération Française de Football : <https://www.fff.fr/9-les-arbitres/240-les-lois-du-jeu.html>
- L'accès aux indemnisations reçues depuis le Portail des Officiels. Cette fonctionnalité vous permet :
 - de consulter l'historique de vos indemnisations en temps réel,
 - d'avoir une vision claire de vos remboursements,
 - de suivre l'historique de vos indemnisations en temps réel,
 - de faciliter le suivi de votre activité.



AVIS AUX ÉDUCATEURS



Saison 2025 - 2026

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 01/12/2025 Semaine 1 du 10 au 12/02/2026 Semaine 2 du 18 au 20/03/2026 Certification 05/05/2026	J1/J2 : 09h00-17h30 J3 : 09h00-12h30
Coach Séniors	Inter-secteur avec les Deux-Sèvres Parthenay	Positionnement 24/11/2025 Semaine 1 du 12 au 13/01/2026 Semaine 2 du 09 au 10/03/2026 Certification 28/04/2026	08h30-17h00
Responsable École de Football	Poitiers	Positionnement 09/10/2025 Semaine 1 13,14/11 et 15,16/12/2025 Semaine 2 29,30/01 et 2,3/03/2026 Certification 15/04/2026	09h00-17h00



Retrouvez toutes les
informations sur notre site
internet lfna.fff.fr





CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF2	Poitiers	22/01/2026	A définir
CFF3	Beaumont	27/01/2026	A définir

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	22/10 et 05/12/2025	09h00-17h00
CFI U6-U9	Poitiers	17/02 et 08/04/2026	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	21/10 et 05/12/2025	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	16/02 et 07/04/2026	09h00-17h00
CFI U14-U19	Vasles (Inter-secteur 79/86)	12/11 et 26/11/2025	09h00-17h00
CFI Séniors	Verrières	19/01 et 09/02/2026	09h00-17h00



MATCHS REPORTÉS

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
D1	/	10	07/12/25	54667875	Nouaillé (2) / Châtellerault Portugais (1)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	10	06/12/25	54667879	Antran (1) / 3 Vallées 8 (2)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	10	06/12/25	54667878	Valdivienne (1) / Ligugé (2)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	11	14/12/25	54667886	Châtellerault Portugais (1) / Chasseneuil St Georges (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	18/01/26
D1	/	12	20/12/25	54667892	Valdivienne (1) / Neuville (2)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	12	20/12/25	54667895	Antran (1) / Montamisé (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	10	07/12/25 11/01/26	54668053	Beaumont St Cyr (3) / Poitiers CEP (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D2	A	10	07/12/25 11/01/26	54668048	St Julien L'Ars (1) / Availles en Châtellerault (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D2	A	10	06/12/25 10/01/26	54668049	Oyré Dangé (1) / UCSE (1)	Arrêté municipal	18/01/26
D2	A	11	14/12/25 11/01/26	54668055	Thuré Besse (1) / Naintré (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D2	A	11	14/12/25 20/12/25	54668056	Availles en Châtellerault (1) / Oyré Dangé (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	15/02/26
D2	A	11	13/12/25 20/12/25 10/01/26	54668058	Jaunay Marigny (1) / La Pailu (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D2	B	9	29/11/25 10/01/26	54668174	St Benoit (1) / Chauvigny (3)	Coupe de France	22/02/26
D2	B	10	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54668181	Fleuré (1) / Fontaine le Comte (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D2	B	10	07/12/25	54668183	Chauvigny (3) / St Maurice Gençay (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D2	B	10	06/12/25 10/01/26	54668182	Rouillé (1) / Smarves Iteuil (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D2	B	10	06/12/25 10/01/26	54686936	Vivonne (1) / Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D2	B	11	13/12/25 10/01/26	54668187	St Maurice Gençay (1) / Montmorillon (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D3	A	7	30/11/25 21/12/25 11/01/26	54668289	St Léger de Montbrillais (1) / Mirebeau (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D3	B	7	30/11/25 21/12/25	54668381	Leigné sur Usseau (1) / Cenon/Vouneuil (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D3	B	8	07/12/25 21/12/25	54668385	Ozon (2) / Biard (1)	Terrain impraticable et arrêté municipal	15/02/26
D3	B	8	07/12/25 11/01/26	54668386	Cenon/Vouneuil (1) / Oyré Dangé (2)	Arrêté municipal	22/02/26
D3	B	8	07/12/25 11/01/26	54668387	Leigné sur Usseau (1) / Poitiers Portugais (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D3	B	9	14/12/25 11/01/26	54668391	Antran (2) / Ozon (2)	Arrêté municipal	22/02/26
D3	B	9	14/12/25 21/12/25	54668392	Naintré (3) / Poitiers Portugais (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D3	B	9	14/12/25	54668388	Oyré Dangé (2) / Leigné sur Usseau (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	C	7	30/11/25 21/12/25	54668468	Valdivienne (2) / 3 Vallées 86 (3)	Arrêté municipal	22/02/26
D3	C	8	07/12/25 11/01/26	54668477	Paizay le Sec (1) / Sèvres Anxaumont (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D3	C	8	06/12/25 10/01/26	54668473	3 Vallées 86 (3) / Poitiers CEP (2)	Arrêté municipal	à définir
D3	C	9	13/12/25	54668482	3 Vallées 86 (3) / Sèvres Anxaumont (1)	Arrêté municipal	14/02/26
D3	D	6	23/11/25 21/12/25	54672787	Château Larcher (2) / Nouaillé (3)	Arrêté municipal	18/01/26
D3	D	7	30/11/25 11/01/26	54672795	Nouaillé (3) / St Saviol (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D3	D	8	07/12/25	54672801	Nouaillé (3) / Valence en Poitou OC (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D3	D	8	07/12/25 11/01/26	54672799	Château Larcher (2) / Sommière St Romain (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	A	7	30/11/25 21/12/25 11/01/26	54201854	St Léger de Montbrillais (2) / Loudun (2)	Arrêté municipal	18/01/26
D4	A	7	30/11/25 21/12/25	54668586	Sammarçolles (1) / Ouzilly (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	A	8	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54123615	ASM (1) / Mirebeau (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	A	8	07/12/25 11/01/26	54668587	Vouillé (1) / Sammarçolles (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D4	B	6	23/11/25 11/01/26	54668792	Ozon (3) / Ingrandes (2)	Terrain impraticable	18/01/26
D4	B	7	29/11/25 21/12/25	54668797	Cenon/Vouneuil (2) / St Rémy sur Creuse (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	B	8	07/12/25 11/01/26	54668802	St Rémy sur Creuse (1) / Coussay les Bois (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D4	B	8	07/12/25	54668806	Ingrandes (2) / Availles en Châtellerault (2)	Arrêté municipal	14/02/26
D4	C	7	30/11/25 21/12/25	54668722	St Julien L'Ars (2) / Montmorillon (3)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	C	8	07/12/25 11/01/26	54668727	Vallée du Salleron (1) / St Julien L'Ars (2)	Arrêté municipal	22/02/26



D4	C	8	07/12/25 10/01/26	54791812	Chapelle Viviers (1)	Jouhet Pindray (1)	Arrêté municipal	14/02/26
D4	D	8	07/12/25 21/12/25	54668895	Jaunay Marigny (2)	Vicq Sur Gartempe (2)	Arrêté municipal	14/02/26
D4	D	9	14/12/25 11/01/26	54668900	Dissay (1)	Montamisé (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	D	9	13/12/25 10/01/26	54668898	Pouillé Tercé (1)	Jaunay Marigny (2)	Arrêté municipal	22/02/26
D4	E	8	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54687017	Sèvres Anxaumont (2)	Fontaine le Comte (3)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	E	8	06/12/25 21/12/25	54668966	Smarves Iteuil (2)	3 Vallées 86 (4)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	E	9	14/12/25 11/01/26	54687019	3 Vallées 86 (4)	Vivonne (2)	Arrêté municipal	18/01/26
D4	E	9	13/12/25 11/01/26	54124116	Rouillé (2)	Smarves Iteuil (2)	Arrêté municipal	22/02/26
D4	F	7	30/11/25 21/12/25	54669016	Brion St Secondin (2)	Chatain (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	F	8	07/12/25 11/01/26	54124200	Valence en Poitou FC (1)	Usson du Poitou Isle Jourdain (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	F	8	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54124201	Bouresse/Queaux Moussac (1)	St Saviol (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	F	8	07/12/25 11/01/26	54669019	Chatain (1)	Availles Limouzine (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D4	F	8	07/12/25 11/01/26	54669020	Brion St Secondin (2)	ACG Foot Sud 86 (2)	Arrêté municipal	22/02/26
D4	F	8	07/12/25 10/01/26	54669018	St Maurice Gençay (2)	Château Larcher (3)	Arrêté municipal	18/01/26
D5	A	8	07/12/25 21/12/25	54669079	Sammarçolles (2)	Loudun (3)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	A	9	14/12/25 21/12/25 11/01/26	54464668	Beuxes (1)	UCSE/Colombiers (3)	Arrêté municipal	18/01/26
D5	A	9	14/12/25 11/01/26	54669084	Sammarçolles (2)	Moncontour (1)	Arrêté municipal	22/02/2026*
D5	B	8	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54159218	Antran (3)	St Christophe (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	C	6	23/11/25 21/12/25	54669144	Oyré Dangé (3)	St Rémy sur Creuse (2)	Arrêté municipal	18/01/26
D5	C	8	07/12/25 11/01/26	54669153	Oyré Dangé (3)	Buxeuil (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	C	8	07/12/25 11/01/26	54669154	Coussay Les Bois (2)	St Rémy sur Creuse (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	D	9	14/12/25 11/01/26	54669248	Dissay (2)	Bonneuil Matours (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	E	9	14/12/25 11/01/26	54669338	Jaunay Marigny (3)	Dissay (3)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	F	6	23/11/25 21/12/25	54695955	Nouaillé (4)	Croutelle/Fontaine (1)	Arrêté municipal	01/02/26
D5	F	7	30/11/25 11/01/26	54695961	St Julien L'Ars/Savigny (3)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	22/02/2026*
D5	F	7	30/11/25 21/12/25	54695958	Aslonnes/St Maurice Gençay (2)	Dienné (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	F	8	07/12/25	54695962	3 Vallées 86 (5)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	F	8	07/12/25 11/01/26	54695963	Dienné (1)	Croutelle/Fontaine (1)	Arrêté municipal	22/02/2026*
D5	F	8	07/12/25 11/01/26	54695964	Valdivienne (3)	Aslonnes/St Maurice Gençay (2)	Arrêté municipal	22/02/2026*
D5	F	9	14/12/25	54695971	3 Vallées 86 (5)	St Julien/Savigny (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	8	07/12/25 11/01/26	54465598	Saulgé (1)	Vallée du Salleron (2)	Arrêté municipal	18/01/26
D5	G	8	07/12/25 11/01/26	54669447	Montmorillon (4)	Nalliers/St Savin (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	H	8	07/12/25 11/01/26	54696052	Coulombiers (1)	Vivonne (3)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	H	8	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54696055	Savigne/Blanzay (1)	Vouneuil Béruges (3)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	I	8	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54697424	Brion St Secondin (3)	Blanzay (1)	Arrêté municipal	25/01/26
D5	I	9	14/12/25 11/01/26	54697429	Adriers (2)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Arrêté municipal	15/02/26

Les dates "à définir" seront actualisées en fonction des résultats des rencontres de coupes.

* Sauf si l'une des équipes est encore qualifiée en coupe.

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT A REJOUER

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
D4	F	6	23/11/26 21/12/25	54124192	Valence en Poitou FC (1)		Château Larcher (3)	Match arrêté terrain impraticable
D5	E	8	07/12/25 21/12/25	54669332	Dissay (3)		Fontaine le Comte (4)	Match arrêté terrain impraticable
D5	H	8	07/12/25 21/12/25	54696056	Rouillé (3)		Valence en Poitou OC (3)	Match arrêté terrain impraticable



POULES JEUNES ET FÉMININES – PHASES 2 ET 3

U18/U17

POULE A

GJ DISSAY BEAUMONT (2)
GJ FOOT SUD 86 (1)
GJ VVM CHAUVIGNY (4)
JAUNAY MARIGNY (1)
MIGNE AUXANCES (3)
POITIERS BAROC (1)

POULE B

AVAILLES/CEN/VOUN/BONN.(1)
GJ CAP HAUT POITOU (1)
GJ MONTASEVRES (2)
MONTMORILLON (3)
POITIERS CEP (1)

U17/U16 – DEPARTEMENTAL 1

POULE A

BUXEROLLES (2)
CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)
GJ DISSAY BEAUMONT (1)
GJ VAL DE VONNE (1)
MIGNE AUXANCES (2)
MIREBEAU (1)
MONTMORILLON (2)
VALENCE OC/VIVONNE (1)

U17/U16 – DEPARTEMENTAL 2

POULE A

GJ 3 VALLEES 86 (1)
GJ ANTOIGNE INGRANDES (1)
GJ AVENIR 86 (2)
GJ SUD HAUT POITOU (1)
OZON (1)
ST BENOIT LIGUGE (2)
VOUNUEUIL BERUGES (1)

POULE B

GJ AVENIR 86 (1)
GJ MONTASEVRES (1)
GJ VAL DE CLOUERE (1)
GJ VVM CHAUVIGNY (3)
NAINTRE (1)
NEUVILLE (3)
POITIERS ASAC (1)
ST BENOIT LIGUGE (1)



U15 – DEPARTEMENTAL 1

POULE A

ASM (1)
 BUXEROLLES (2)
 CHATEL.PORTUGAIS (1)
 GJ DISSAY BEAUMONT (2)
 LIGUGE ST BENOIT (1)
 NEUVILLE (2)
 POITIERS CEP (1)
 VOUENUIL BERUGES (1)

U15 – DEPARTEMENTAL 2

POULE A

AVAIL/BON/CEN/VOUN (2)
 CHASS.ST GEORGES (1)
 GJ AVENIR 86 (2)
 JAUNAY MARIGNY (1)
 NAINTRE (1)
 OZON (2)
 UCSE THURE (1)

POULE B

AVAIL/BON/CEN/VOUN (1)
 CSP (1)
 GJ ANTOIGNE INGRANDES (1)
 GJ AVENIR 86 (1)
 GJ CAP HAUT POITOU (1)
 LOUDUN (1)
 MIREBEAU (1)
 OZON (1)

POULE C

GJ FOOT SUD (1)
 GJ MONTASEVRES (1)
 GJ VAL DE VONNE (2)
 GJ VVM CHAUVIGNY (2)
 MIGNE AUXANCES (2)
 NIEUIL L'ESPOIR (1)
 POITIERS ASAC (2)
 VALENCE EN POITOU (1)

POULE D

GJ 3 VALLEES 86 (1)
 GJ MONTASEVRES (2)
 GJ SUD HAUT POITOU (1)
 GJ VVM CHAUVIGNY (3)
 MIGNE AUXANCES (3)
 POITIERS ASAC (1)
 VIVONNE/BIARD (1)
 VOUENUIL BERUGES (2)

POULE E

GJ ESPOIR SUD POITIERS (3)
 GJ VAL DE CLOUERE (1)
 LIGUGE ST BENOIT (2)
 MONT./GJ 3 VALLEES 86 (2)
 POITIERS ASAC (3)
 POITIERS CEP (2)
 ST SAVIN VICQ (1)
 VALDIVIENNE (1)



U13 - DEPARTEMENTAL 1

POULE A

GJ DISSAY BEAUMONT (1)
 GJ ESPOIR SUD POITIERS (2)
 GJ MONTASEVRES (1)
 GJ SUD HAUT POITOU (1)
 NEUVILLE (2)
 OZON (1)
 SO CHATELLERAULT (2)
 STADE POITEVIN (2)

POULE B

BUXEROLLES (1)
 GJ ESPOIR SUD POITIERS (3)
 GJ FOOT SUD 86 (1)
 GJ VAL DE VONNE (1)
 GJ VVM CHAUVIGNY (1)
 MONTMORILLON (1)
 ST BENOIT LIGUGE (1)
 STADE POITEVIN (3)

U13 - DEPARTEMENTAL 2

POULE A

CHATEL.PORTUGAIS (1)
 GJ AVENIR 86 (1)
 GJ DISSAY BEAUMONT (2)
 JAUNAY MARIGNY (1)
 MIGNE AUXANCES (1)
 MIREBEAU (1)
 NEUVILLE (3)
 OZON (2)

POULE B

GJ ESPOIR SUD POITIERS (4)
 GJ VVM CHAUVIGNY (2)
 MIGNE AUXANCES (2)
 POITIERS 3 CITES (1)
 POITIERS ASAC (1)
 SAINT BENOIT/LIGUGE (2)
 VALENCE EN POITOU OC (1)
 VOUNEUIL BERUGES (1)

POULE C

BUXEROLLES (2)
 GJ 3 VALLEES 86(1)
 GJ ANTOIGNE INGRANDES (1)
 GJ VVMCHAUVIGNY (3)
 MIGNALOUX BEAUVOIR (1)
 NAINTRE (1)
 OZON (3)
 ST SAVIN ST GERMAIN/VICQ (1)



U13 - DEPARTEMENTAL 3

POULE A

ASM/3 MOUTIERS (1)
CHASSENEUIL ST GEORGES (1)
GJ ANTOIGNE INGRANDES (2)
GJ COUSSAY.ST SAUV.PLE. (1)
LOUDUN (1)
SAMMARCOLLES/NORD VIENNE (1)
THURE BESSE (1)

POULE B

BON.VOUN.CEN.AVA (1)
BUXEROLLES (3)
CHATEL.PORTUGAIS (2)
GJ AVENIR 86(2)
GJ CAP HAUT POITOU (1)
GJ DISSAY BEAUMONT (3)
GJ SUD HAUT POITOU (2)

POULE C

GJ 3 VALLEES 86 (2)
MIGNE AUXANCES (3)
MONTMORILLON (3)
NIEUIL L'ESPOIR (1)
POITIERS ASAC (3)
POITIERS GIBAUDERIE/BEAULIEU (1)

POULE D

GJ MONTASEVRES (2)
GJ VAL DE CLOUERE (2)
GJ VVM CHAUVIGNY (4)
MONTMORILLON (2)
POITIERS ASAC (2)
POITIERS CEP (1)
VALDIVIENNE (1)

POULE E

BIARD (1)
GJ ESPOIR SUD POITIERS (5)
GJ FOOT SUD 86 (2)
GJ VAL DE CLOUERE (1)
GJ VAL DE VONNE 2)
VIVONNE (1)
VOUNUEUIL BERUGES (2)

POULE F

GJ CAP HAUT POITOU (2)
GJ SUD HAUT POITOU (3)
NEUVILLE (4)
POITIERS ASAC (4)
POITIERS STADE (4)
ST BENOIT LIGUGE (3)
U.C.S.E (1)



U11-U13 FEMININE à 8 (District 86) – Phase 3

Poule A - Haute

BUXEROLLES/VOUNUEUIL-BERUGES (1)

CHAURAY/ECHIRE (1)

CHERVEUX/PAYS NEO CRECHOIS (1)

GJ VVM CHAUVIGNY (1)

LA CHAPELLE BATON (1)

MONCOUTANT/FC3C (1)

NIORT ST FLORENT (1)

PARTHENAY VIENNAY (1)

Poule B – Int.

BRESSUIRE (1)

CHATELLERAULT SO (1)

GATI FOOT (1)

GJ ESP NORD EST 79 (1)

GJ ST VARAUDAISE (1)

GJ SUD HAUT POITOU (1)

POITIERS STADE (1)

Poule C – Int.

BOUTONNAIS /LIMALONGES (1)

CHAURAY/ECHIRE (2)

LUSIGNAN (1)

MONTMORILLON (1)

NIEUIL L'ESPOIR (1)

NIORT ST FLORENT (2)

POITIERS 3 CITES (1)

Poule D - Basse

BUXEROLLES/VOUNUEUIL-BERUGES (2)

CHERVEUX/PAYS NEO CRECHOIS (2)

GJ AVENIR 86 (1)

GJ VVM CHAUVIGNY (2)

LA CHAPELLE BATON (2)

LIGUGE (1)

NEUVILLE (1)

VENISE VERTE/AVENIR 79 (1)



U15 FEMININE à 11 (District 86) - Phase 3

Poule A (Haute)

AVENIR79/VENISE VERTE (1)
 BOUTONNAIS (1)
 BRESSUIRE (1)
 GJ VVM CHAUVIGNY (1)
 NIORT ST FLORENT (1)
 POITIERS 3 CITES (1)

Poule B (Basse)

AIGREFEUILLE (1)
 CAP AUNIS (1)
 NEUVILLE (1)
 PARTHENAY/VIENNAY (1)
 POITIERS STADE (2)
 YOUNEUIL BERUGES (1)

U14-U17 FEMININE à 8 (District 79) – Phase 3

Poule A

BRESSUIRE (1)
 GJ 3 VALLEES 86 (21)
 LOUDUN (21)
 LUSIGNAN (1)
 MONCOUTANT (1)
 VAL DE BOUTONNE FOOT (21)

Poule B

ECHIRE CHAURAY (1)
 GATI FOOT (1)
 GJ ESP NE 79 (1)
 GJ ETSO (1)
 PAYS NEO CRECHOIS (1)

Poule C

GJ SUD HAUT POITOU (1)
 FC 3C (1)
 OZON (1)
 PARTHENAY VIENNAY (21)
 PAYS NEO CRECHOIS (2)

Poule D

GJ VVM CHAUVIGNY (22)
 LA CHAPELLE BATON (21)
 MONTMORILLON (1)
 NIEUIL L'ESPOIR (1)
 PAYS MELLOIS (1)



DEPARTEMENTAL 2 FEMININE à 11 (District 86) – Phase 2

Poule A

VRERE ST LEGER (1)
VICQ /GARTEMPE (1)
NEUVILLE (1)
FONTAINE LE COMTE (1)
CHAUVIGNY/JARDRES (1)
STE EANNE (1)

BRASSAGE FEMININE à 11 (District 86) – Phase 2

Poule A

CERIZAY CO (1)
BOISME-CLESSE (1)
FLEURE/VERNON (1)
NAINTRE (1)
GATIFOOT (1)

Poule B

ST CERBOUILLE (1)
VRERE ST LEGER (2)
ASM/TROIS MOUTIERS (1)
BRESSUIRE (2)
CENON/VOUNEUIL (1)

Poule C

CHANTELOUP/COURLAY/CHAPELLE (1)
JAUNAY MARIGNY (2)
DISSAY (1)
NIORT ST FLORENT (2)
PAYS MELLOIS (1)



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

**Réunion (par voie électronique) du mercredi 07 janvier 2026
Procès-verbal n° 15**

Présents : Mme Maryse MOREAU (en partie).
MM. Jacky CHAUVIN, Cyrille DENIS et François PAIREMAURE.

Assiste : Mme Adeline URANGA (secrétaire de Séance)

Approbation du PV n° 14 (par voie électronique) du mercredi 17 décembre 2025 sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de District Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	GJ Foot Sud 86	Poitiers 3 cités
Availles en Châtellerault	GJ Montasèvres	Poitiers Asac
Availles Limouzine / Pressac	GJ VVM Chauvigny	Poitiers Cep
Avanton	Ingrandes	Poitiers Gibauderie
Beaumont St Cyr	Jardres	Quinçay
Beuxes	Jaunay Marigny	Rouillé
Blanzay	La Chapelle Viviers	Savigny l'Evescault
Boivre	La Pallu	Sèvres Anxaumont
Bonneuil Matours	Leignes sur Fontaine	St Benoît
Bouresse / Queaux Moussac	Les Trois Moutiers	St Christophe
Brion St Secondin	Ligugé	St Maurice Gençay
Buxerolles	Loudun	St Saviol
Cenon / Vouneuil	Lusignan	Stade Poitevin
Chasseneuil St Georges	Mignaloux Beauvoir	Thuré Besse
Château Larcher	Migné Auxances	Usson l'Isle
Châtellerault Portugais	Montmorillon	Valdivienne
Châtellerault Réunionnais	Naintré	Valence en Poitou – Couhé
Chauvigny	Neuville	Valence en Poitou OC
Colombiers	Nieul l'Espoir	Vernon
Dissay	Niort St Florent	Vicq sur Gartempe
FC 3 vallées 86	Nouaillé	Villeneuve Chauvigny
Fleuré	Orches	Vivonne
Fontaine le Comte	Oyré Dangé	Vouillé / Latillé
GJ Antoigné Ingrandes	Ozon	Vouneuil Béruges
GJ Avenir 86	Payroux Charroux Mauprévoir	



DÉPARTEMENTAL 1

Match n° 54667889 : Poitiers Stade (3) – Châtellerault Portugais (1) du 20/12/25

Évocation

Participation à ce match au sein de l'équipe de Poitiers Stade (3) d'un joueur (licence n° 2545560965) en état de suspension. La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Poitiers Stade lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 14 janvier 2026**, terme de rigueur.

Dossier en instance.

DÉPARTEMENTAL 2

Match n° 54668054: Chasseneuil St Georges (2) – Beaumont St Cyr (3) en poule A du 13/12/25

Évocation

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 14 du 17/12/25, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Chasseneuil St Georges (2) d'un joueur (licence n° 2544415011) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Chasseneuil St Georges a été informé et n'a pas formulé d'observation.

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline (PV n° 13 des 03 et 04/12/25) pour un (1) match de suspension (3^{ème} avertissement) à compter du 08/12/25 et que l'équipe de Chasseneuil St Georges (2) évoluant en Départemental 2 poule A n'a effectivement joué aucun match depuis cette date, ni en Coupe ni en championnat.

Dit qu'en l'application des articles 150, 187.2 et 226.1 et 2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité (4-0, -1 point) à l'équipe de Chasseneuil St Georges (2) pour en donner le gain à l'équipe de Beaumont St Cyr (1) (4-0, 3 points).

Les droits d'évocation (soit 45 €) seront débités au club de Chasseneuil St Georges.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

DÉPARTEMENTAL 3

Match n° 54668480 : Poitiers Cep 1892 (2) – Migné Auxances (2) en poule C du 14/12/25

Évocation

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 14 du 17/12/25, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Migné Auxances (2) d'un joueur (licence n° 9605045813) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Migné Auxances a été informé et n'a pas formulé d'observation.

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline (PV n° 13 des 03 et 04/12/25) pour un (1) match de suspension (3^{ème} avertissement) à compter du 08/12/25 et que l'équipe de Migné Auxances (2) évoluant en Départemental 3 poule C n'a effectivement joué aucun match depuis cette date, ni en Coupe ni en championnat.

Dit qu'en l'application des articles 150, 187.2 et 226.1 et 2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Migné Auxances (2) pour en donner le gain à l'équipe de Poitiers Cep 1892 (2) (3-0, 3 points).

Les droits d'évocation (soit 45 €) seront débités au club de Migné Auxances.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.



DÉPARTEMENTAL 4

Match n° 54668725 : Leignes sur Fontaine (2) – Nieuil l'Espoir (3) en poule C du 07/12/25 remis le 21/12/25

Évocation

Madame Maryse MOREAU n'a pas participé aux débats.

Participation à ce match au sein de l'équipe de Leignes sur Fontaine (2) d'un joueur (licence n° 1182413217) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.
- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Leignes sur Fontaine lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 14 janvier 2026**, terme de rigueur.

Dossier en instance.

Match n° 54791811 : Jardres (1) – St Savin St Germain (2) en Poule C du 07/12/25 remis le 21/12/25

Courriel de confirmation de réserve du club de Jardres (22/12/25 à 22h09).

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de St Savin St Germain, pour le motif suivant : des joueurs du club de St Savin St Germain sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La commission prend connaissance de la réserve pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant que la dernière rencontre de l'équipe de St Savin St Germain (1) se jouait le samedi 29/11/25 en championnat.

Considérant, après vérification de la feuille de match de la dernière rencontre de l'équipe de St Savin St Germain (1) évoluant en Régional 2 poule B du 29/11/25 : St Pantaléon (1) – St Savin St Germain (1) que seul un joueur :

- Abdel KONE entré en jeu à la 46^{ème} minute (né le 22/11/2005)

Était inscrit sur les deux feuilles de matchs.

Considérant qu'à l'AG de Poitiers du 22/06/22 il a été voté :

Application de l'article 26-B-2 des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine à l'ensemble des compétitions départementales seniors. (avec adaptation)

Les joueurs amateurs ou sous contrat, âgés de moins de 23 ans au 1er Juillet de la saison en cours, entrés en jeu en seconde période d'une rencontre de championnat Régional (ou départemental) Seniors Masculins au sein de l'équipe première de leur club, ainsi qu'avec cette équipe participant à ces championnats à une rencontre de Coupe de France ou de Coupe Régionale (ou départementale), peuvent participer dès le lendemain à une rencontre de championnat Régional (ou départemental) avec la première équipe réserve de leur club.

Considérant que le joueur Abdel KONE n'est entré en jeu qu'en seconde période et était âgé de moins de 23 ans au 1^{er} juillet de la saison en cours et qu'en conséquence ce joueur pouvait participer à la rencontre en rubrique.

Considérant que l'équipe de St Savin St Germain (2) n'est pas en infraction avec les règlements.

Par ces motifs dit la réserve non fondée et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match.

Les droits de confirmation de réserve (45€) seront débités au club de Jardres.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

Match n° 54124192 : Valence en Poitou Couhé (1) – Château Larcher (3) en poule F du 07/12/25 remis le 21/12/25

Match arrêté à la 45^{ème} minute, sur décision de l'arbitre, pour terrain devenu impraticable.

Compte tenu de l'annotation sur le rapport de l'arbitre officiel désigné M. Flavien GARDAIS, la Commission donne le match à rejouer.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour suite à donner.

Dossier classé.

**Match n° 54669024 : Valence en Poitou Couhé (1) – ACG Foot Sud 86 (2) en poule F du 14/12/25****Évocation**

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 14 du 17/12/25, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Valence en Poitou Couhé (1) d'un joueur (licence n° 2543285556) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Valence en Poitou Couhé a été informé et n'a pas formulé d'observation.

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline (PV n° 10 du 13/11/25) pour trois matchs de suspension dont l'automatique à compter du 13/11/25 et que l'équipe de Valence en Poitou Couhé (1) évoluant en Départemental 4 poule F n'a effectivement joué que deux (2) matchs depuis cette date, le 16/11/25 en Coupe Jollet-Rousseau et le 30/11/25 en championnat.

Dit qu'en l'application des articles 150, 187.2 et 226.1 et 2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Valence en Poitou Couhé (1) pour en donner le gain à l'équipe d'ACG Foot Sud 86 (2) (3-0, 3 points).

Les droits d'évocation (soit 45 €) seront débités au club de Valence en Poitou Couhé.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

DÉPARTEMENTAL 5**Match n° 54669332 : Dissay (3) – Fontaine le Comte (4) en Poule E du 07/12/25 remis le 21/12/25**

Match arrêté à la 58^{ème} minute, sur décision de l'arbitre, pour terrain devenu impraticable.

Compte tenu de l'annotation sur la feuille de match de l'arbitre officiel désigné M. Eddy ALCOBENDAS, la Commission donne le match à rejouer.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour suite à donner.

Dossier classé.

Match n° 54696056 : Rouillé (3) – Valence en Poitou OC (3) en Poule H du 07/12/25 remis le 21/12/25

Match arrêté à la 77^{ème} minute, sur décision de l'arbitre, pour terrain devenu impraticable.

Compte tenu du rapport de l'arbitre officiel désigné M. Amaël FOUILLET, la Commission donne le match à rejouer.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour suite à donner.

Dossier classé.

CHAMPIONNAT FÉMININ DÉPARTEMENTAL 2**Match n° 54608666 : Cenon sur Vienne / Vouneuil sur Vienne (1) – Vrère St Léger de Mont-brun / Louzy (2) en Poule B du 07/12/25 remis le 04/01/26**

Match non joué en raison des conditions météorologiques.

Compte tenu du courriel du club de Cenon sur Vienne (04/01/26 à 11h43), de la température inférieure à 0 et des risques encourus lors du déplacement de l'équipe adverse, la Commission donne le match à jouer.

Dossier transmis à la Commission Féminine pour suite à donner.

Dossier classé.



CONSOLANTE U18

Match n° 55245827: Valence en Poitou OC / Vivonne (1) – Migné Auxances (3) du 13/12/25

Évocation

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 14 du 17/12/25, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Migné Auxances (3) d'un joueur (licence n° 9604799257) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Migné Auxances a été informé et n'a pas formulé d'observation.

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline (PV n° 10 du 13/11/25) pour un (1) match de suspension (3^{ème} avertissement) à compter du 17/11/25 et que l'équipe de Migné Auxances (3) évoluant en U18 / U17 Brassage poule B n'a effectivement joué aucun match depuis cette date, ni en Coupe ni en championnat.

Dit qu'en l'application des articles 150,187.2 et 226.1 et 2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité (3-0) à l'équipe de Migné Auxances (3) pour en donner le gain à l'équipe de Valence en Poitou OC / Vivonne (1) (3-0).

L'équipe de Valence en Poitou OC / Vivonne (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Les droits d'évocation (soit 45 €) seront débités au club de Migné Auxances.

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour homologation.

Dossier classé.

RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 54667893 : FC 3 Vallées 86 (2) – Vouneuil-Béruges (1) en Départemental 1 du 20/12/25
- Match n° 54668184 : Montmorillon (2) - St Benoît (1) en Départemental 2 Poule B du 06/12/25 remis le 20/12/25.
- Match n° 54668190 : Smarves-Iteuil (1) – Chauvigny (3) en Départemental 2 Poule B du 13/12/25 remis le 20/12/25.
- Match n° 54668478 : Ligugé (3) - Paizay-le-Sec (1) en Départemental 3 Poule C du 14/12/25 remis le 20/12/25.
- Match n° 54124112 : Savigny L'Evescault (1) – Rouillé (2) en Départemental 4 Poule E du 07/12/25 remis le 21/12/25.
- Match n° 54124192 : Valence en Poitou FC (1) – Château Larcher (3) en Départemental 4 Poule F du 23/11/25 remis le 21/12/25.
- Match n° 54669446 : AS Lussacoise (1) – Bouresse / Queaux Moussac (2) en Départemental 5 Poule F du 07/12/25 remis le 21/12/25.
- Match n° 54695956 : Smarves-Iteuil (3) – St Julien l'Ars / Savigny l'Evescault (3) en Départemental 5 Poule F du 23/11/25 remis le 21/12/25.

DIVERS

Courriels des clubs de : Fontaine le Comte, Ingrandes, Jaunay Marigny, Sillars :

Réponses par courriel.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

Prochaine réunion sur convocation.

Président de séance : M. Cyrille DENIS.

Secrétaire de Séance : Mme Adeline URANGA.



INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Stage Détection U13 Garçons



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, et suite au retour des fiches « Défis Sportifs » par les clubs ainsi que les différents stages effectués la saison passée, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent un rassemblement à destination de jeunes joueurs nés en 2013.

Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (*si celle-ci n'a pas déjà été fournie*)

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94 (M. Anthony ALLOUIS, CTD PPF 86)

**MERCREDI 14 JANVIER 2026
de 13h45 à 16h15
à BERUGES
au Stade des Cours (terrain Honneur en herbe - 86190)**

Liste des 24 joueurs convoqués pour ce stage :

CHATELLERAULT S.O.C : SAVATIER Milo, VIVIER Lyne, **GAZZURELLI Maël**, MIGEON Alexandre, METRO Mylan

NEUVILLE : BEAUFORT Neyliann, **GORDON Arthur**

OZON F.C : CAIVEAU Camil

STADE POITEVIN F.C : KABA Yadali, **RUIZ Lenny**, JACQUET Lenda, DRAME Ibrahima, DESMAZEAU Thomas, DIABY Souwareba, BROSSIER Théo, COUDREAU Arthur, BELMOKADEM Slimane, NEVEU Gabriel, CISSE N'Faly

BUXEROLLES : KABA Kaloko

G.J ESPOIR SUD POITIERS : BECHU Oscar, BENCINI Tiago

G.J V.V.M/CHAUVIGNY : LEGUBE Edouard

MONTMORILLON : BOUCHE MASSELOT Nils

Encadrement : ALLOUIS Anthony (CTD PPF) et des membres de la Commission Technique 86

EN GRAS, les Gardiens de But convoqués



Stage DETECTION / SELECTION U13 et U12 FILLES

CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueuses licenciées nées en 2013 et 2012.

MERCREDI 14 JANVIER 2026
de 16h à 17h30
à MIGNE-AUXANCES

(Complexe André Jarasson - Terrain Synthétique - 86440)

A l'issue de ce stage, une quinzaine de filles seront retenues pour un nouveau rassemblement le Mercredi 21 Janvier (*opposition contre les U13G du club de Migné-Auxances*), puis convoquées officiellement pour défendre les couleurs de la « Sélection de la Vienne » lors du Tournoi Interdistricts organisé les Lundi 16 et Mardi 17 Février (lieu à définir).

Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeuse
- de l'autorisation parentale ci-jointe (*si celle-ci n'a déjà été fournie*)
- d'une gourde

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94 (Anthony ALLOUIS – CTD PPF/Formation 86).





Liste des 25 joueuses convoquées

- **U.S ANTOIGNE** : AUDINET Alice
- **ET.S LA PALLU** : FOURNIER Wendy
- **U.S THURE-BESSE** : COUIC Clara, **COUIC** Camille
- **F.C VOUNEUIL/BERUGES** : GEAY Juliette, **DA SILVA DINIZ** Luana, GUERRAUD Manon, BOURINEAU Anahide
- **STADE POITEVIN F.C** : GIRET Faustine, TRANCHANT Leilou, ZEFFOUR Ritaj, CHOUCOUTOU Shanane, MOLONGO Luna Lisa Mira, DUBOIS ROBERTSON Tiana, RUFFIN Maéva, **GOYAUD** Olivia
- **A.S QUINCAY** : NAUDEAU Louisa
- **E.S BUXEROLLES** : VETAULT Zoé, MOURDASSI Shaïna, TERRIEUX Marina
- **F.C LOUDUN** : COSTARD Ana, HEBERT Maëva
- **C.A NEUVILLE** : DAUBA Lucie
- **A.S VALDIVIENNE** : GERMANEAU Eliane
- **A.AM.S St JULIEN L'ARS** : LEGRAND Emmy

En Gras, les Gardiennes de But





SECTION FOOTBALL DEPARTEMENTALE

**Collège George SAND
Châtellerault**



CONCOURS D'ADMISSION

Concours Garçons CM2 / 6èmes : MERCREDI 25 MARS 2026
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.

CONCOURS D'ADMISSION

Concours Garçons 5èmes / 4èmes : MERCREDI 01 AVRIL 2026
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.

INSCRIPTION

Les dossiers de candidature sont à retirer au :

**Collège George SAND 11 rue Arthur Ranc
86100 CHATELLERAULT**

ou sur le site du collège

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-george-sand-chatellerault>

Tél : 05.49.21.15.97



Centre de Perfectionnement Sportif U13 et U14 Filles

CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueuses U13 et U14 sur l'ensemble de la saison comme suit :

Dates – Lieux - Horaires :

- ~~Mercredi 8 OCTOBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - à MIGNALOUX BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- ~~Mercredi 12 NOVEMBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - à MIGNALOUX BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- ~~Mercredi 10 DECEMBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - à MIGNALOUX BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- **Mercredi 25 FEVRIER 2026 de 14h30 à 16h**
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- **Mercredi 11 MARS 2026 de 14h30 à 16h**
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- **Mercredi 22 AVRIL 2026 de 14h30 à 16h**
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- **Mercredi 6 MAI 2026 de 14h30 à 16h**
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)

Objectifs des « C.P.S » :

- *Valoriser le comportement et les compétences des joueuses*
- *Sensibiliser les joueuses aux valeurs éducatives fédérales*
- *Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacune au contact des autres*
- *Profiter des séances et des conseils avisés*
- *Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable*
- *Préparer les joueuses aux détections futures*

Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (*à fournir lors de la 1^{ère} séance*)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (*à fournir lors de la 1^{ère} séance*)

En cas d'absence, merci de prévenir impérativement Mr BLOT Jean-Paul (Responsable CPS Féminin) au 06.07.61.55.92



Liste des joueuses U13 convoquées

1	AUDINET	ALICE	ANTOIGNE
2	COUCIC	CAMILLE	THURE-BESSE
3	COUCIC	CLARA	THURE-BESSE
4	DA SILVA DINIZ	LUANA	VOUNUIL/BERUGES
5	FOURNIER	WENDY	LA PALLU
6	GEAY	JULIETTE	VOUNUIL/BERUGES
7	GIRET	FAUSTINE	STADE POITEVIN
8	GUERRAUD	MANON	VOUNUIL/BERUGES
9	TRANCHANT	LEILOU	STADE POITEVIN
10	ZESSOUR	RITAZ	STADE POITEVIN
11	CHOUCOUTOU	SHANANE	STADE POITEVIN
12	DUBOIS ROBERTSON	TIANA	STADE POITEVIN
13	MOLONGO	LUNA	STADE POITEVIN
14	GOYAUD	OLIVIA	STADE POITEVIN
15	COSTARD	ANA	F.C LOUDUN
16	HEBERT	MAEVA	F.C LOUDUN

Liste des joueuses U14 convoquées

1	BROSSARD	MAELYS	STADE POITEVIN
2	EMERIAULT	LIA	SMARVES/ITEUIL
3	HADDAN	RIME	STADE POITEVIN
4	HAMELIN	NINON	STADE POITEVIN
5	JEGOU	ALICE	ST BENOIT
6	MARONNEAU	MAELLE	STADE POITEVIN
7	MATHIEU	JULIETTE	STADE POITEVIN
8	PRIETO	STELLA	STADE POITEVIN
9	SAYSITHIDETH	VANIDA	STADE POITEVIN
10	THOUIN	ELENA	STADE POITEVIN
11	VILLEPONTOUX	DAPHNE	STADE POITEVIN
12	BAZILE OCTUVON	SHAINA	S.O.C
13	VANCOILLIE	ANAIIS	GJ VAL DE VONNE
14	DESCHAMPS	JUSTINE	GJ VVM CHAUVIGNY



Centre de Perfectionnement Sportif U12 - U13 Gardiens de buts



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueurs gardiens de buts U12 - U13 comme suit :

Dates – Lieux - Horaires :

Lundi 6 octobre	Terrain synthétique de NEUVILLE DE POITOU (86170) 18h30 à 19h45 (rendez-vous 18h15)
Lundi 3 novembre	
Lundi 17 novembre	
Lundi 1 ^{er} décembre	
Lundi 15 décembre	
Lundi 5 janvier	
Lundi 19 janvier	
Lundi 2 février	
Lundi 23 février	
Lundi 2 mars	
Lundi 16 mars	

Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueurs
- Sensibiliser les joueurs aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacun au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueurs aux détections futures

Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de gardien de but
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (à fournir lors de la 1^{ère} séance)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (à fournir lors de la 1^{ère} séance)

En cas d'absence, merci de prévenir impérativement

Mr MARTIN Johan (06 44 18 89 15) ou SAVIGNY Christian (06 88 33 44 20)





Liste des joueurs U12 - U13 convoqués

1	BENHALIMA Jade	GJ DISSAY BEAUMONT	
2	BERTIN Leelou	STADE POITEVIN	
3	BROHET Quentin	FC VOUENUIL BERUGES	
4	GUERIN Noha	STADE POITEVIN	
5	JACQ Malo	GJ ESPoir SUD POITIERS	
6	LAUNHEY Samuel	JS NIEUIL L'ESPoir	
7	RICHARD Marcus	GJ MONTASEVRES	
8	COTTINEAU Baptiste	GJ FOOT SUD 86	
9	COUCIC Camille	US THURE BESSE	
10	DA SILVA DINIZ Luana	FC VOUENUIL BERUGES	
11	DELBECQ Gabriel	CA NEUVILLE	
12	GAZZURELLI Mael	SO CHATELLERAULT	
13	GOURDON Arthur	CA NEUVILLE	
14	GOYAUD Olivia	STADE POITEVIN	
15	LIEGE Milan	GJ SUD HAUT POITOU	
16	MITAULT Bastien	GJ ESPoir SUD POITIERS	
17	PIERREFICHE Ruben	GJ ESPoir SUD POITIERS	
18	REGNIE Gabriel	STADE POITEVIN	
19	RUIZ Lenny	STADE POITEVIN	



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :E-mail :agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)**Autorise** (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2025-2026 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
 - **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
 - **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser** :
-
- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.**



CHARTE de FONCTIONNEMENT du CENTRE de PERFECTIONNEMENT SPORTIF

saison 2025 / 2026

Le fait d'être admis dans le Centre de Perfectionnement Sportif du District de la Vienne de Football (C.P.S) entraîne l'adhésion aux règles énoncées ci-dessous :

ARTICLE 1 :

La responsabilité du C.P.S est confiée au Conseiller Technique Départemental responsable du « Plan de Perfectionnement Fédéral ».

Il coordonne une équipe éducative compétente et motivée, essentielle au développement du projet.

ARTICLE 2 :

La participation des joueurs/es à tous les entraînements, stages et matchs organisés dans le cadre du P.P.F est obligatoire (ou très fortement préconisée).

Il ne sera admis d'absence(s) que pour une raison réelle et sérieuse (dans des limites raisonnables), justifiée(s) au préalable auprès de l'éducateur responsable de la séance.

ARTICLE 3 :

Le C.P.S fonctionnera jusqu'à une date butoir que les jeunes doivent absolument respecter.

Les éducateurs se réservent toutefois le droit, en cours de saison, de réduire les effectifs pour des raisons pédagogiques, voire disciplinaires.

ARTICLE 4 :

Le C.P.S offre à des jeunes joueurs/es un complément de pratique et d'enseignement du Football.

Les séances d'entraînement dans le cadre des horaires du C.P.S ne peuvent en aucun cas se substituer à l'horaire obligatoire des entraînements clubs, mais elles viennent le compléter.

ARTICLE 5 :

L'esprit de groupe et de travail doit primer tout au long des séances, des matchs et des stages du C.P.S. Quiconque oublierait ce principe réduirait ses chances de réussite... Le travail doit être mené au maximum des possibilités.

ARTICLE 6 :

La situation des joueurs/es pourra être réétudiée en cours de saison sportive. Le non-respect de cette charte peut entraîner une éviction du groupe.

ARTICLE 7 :

Dans l'ensemble des activités propres au C.P.S, joueurs/es et éducateurs représentent le District de la Vienne de Football. Ils doivent lui faire honneur par leur esprit et leur comportement.

Signature du jeune joueur(se) : Signature de l'éducateur : Signature des parents ou du tuteur légal :

IMPORTANT :

Ce document signé est à remettre au responsable des C.P.S, Anthony ALLOUIS ou au responsable « Féminin, Jean-Paul BLOT ou au responsable « Masculin », Patrick ECALLE dès le premier rassemblement.